

# Working with Dangerous Goods – Safe Handling Stats and Facts – French



## FAITS

1. **Exposition à des Substances Toxiques** : Une mauvaise manipulation peut libérer des vapeurs, entraînant des risques d'inhalation ou des blessures par contact avec la peau.
2. **Déversements de Produits Chimiques et Incendies** : Les conteneurs tombés ou fissurés peuvent provoquer des déversements dangereux – les matières inflammables ou réactives présentent des risques d'incendie/d'explosion.
3. **Contamination Environnementale** : les déversements peuvent contaminer le sol et les cours d'eau, nuire aux écosystèmes et entraîner des coûts de nettoyage.
4. **Stockage et Séparation Inadéquats** : le stockage de produits chimiques incompatibles ensemble peut entraîner des réactions dangereuses (par exemple, des oxydants avec des produits inflammables).
5. **Erreurs d'étiquetage et de Documentation** : des étiquettes inadéquates ou une documentation erronée peuvent empêcher le personnel de reconnaître correctement les dangers.
6. **Formation Insuffisante** : les travailleurs qui n'ont pas reçu de formation peuvent utiliser des procédures ou des EPP incorrects, ce qui augmente les risques d'exposition.
7. **EPP Inadéquats** : le fait de ne pas utiliser de gants, de masques respiratoires ou de lunettes de protection peut provoquer des brûlures chimiques, des lésions par inhalation ou des lésions oculaires.

## STATISTIQUES

- En 2024, l'OSHA a enregistré 5 190 décès sur le lieu de travail, dont 14 % (726 cas) dans le secteur des transports et de l'entreposage. Les incidents liés à des matières dangereuses ont contribué à 5 % des décès, soulignant la nécessité de disposer d'EPP et de respirateurs résistants aux produits chimiques.
- En 2024, les infractions relatives aux EPP (29 CFR 1910.132) se classaient au 6e rang tous secteurs confondus (1 876 citations), notamment en raison de l'utilisation de gants ou de combinaisons résistants aux produits chimiques inadéquats pour les marchandises dangereuses. Les infractions relatives à la protection respiratoire (29 CFR 1910.134) se classaient au 4e rang (2 800 citations), souvent en raison d'une utilisation inappropriée des appareils respiratoires.
- Une étude du NIOSH réalisée en 2022 a révélé que 30 % des travailleurs manipulant des produits chimiques dangereux ne disposaient pas d'EPP appropriés, ce qui augmentait les risques de brûlures, de dermatites ou de problèmes

respiratoires.

- WorkSafeBC a signalé 10 à 15 décès par an dans le secteur des transports et de l'entreposage en Colombie-Britannique (2020-2023), dont 10 % impliquaient des matières dangereuses. Des EPP et une formation appropriés pourraient atténuer ces risques.
- Les données du CCOHS pour 2023 ont montré que les lieux de travail qui imposaient le port d'EPP et de respirateurs résistants aux produits chimiques avaient réduit de 22 % les blessures liées aux matières dangereuses, en particulier pour des tâches telles que le transfert de liquides corrosifs ou inflammables.
- En 2024, l'Ontario a introduit des amendes pouvant aller jusqu'à 500 000 dollars pour les infractions répétées à la santé et à la sécurité au travail, y compris le non-respect des règles relatives aux EPP, ce qui a eu un impact sur les entreprises manipulant des marchandises dangereuses sans équipement de sécurité adéquat.